Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261124-2026_93_2-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	21
Représentés	:	5
Votants	:	26

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
23 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois novembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 16 novembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 novembre 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme JOURDY, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ,

Étaient représentés **:**
Mme BÉTHUEL donne pouvoir à Mme BÉBIN
Mme PATRU donne pouvoir à M. FOUVILLE
M. VALET donne pouvoir à Mme POIRIÉ
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ
Mme DELACROIX donne pouvoir à Mme YOUBOU

Étaient absents **:**
Mme GUINARD

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-93- Finances - RENOVATION ENERGETIQUE ET EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF – Approbation des avenants aux marchés de travaux

Vu *le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux délégations du Conseil municipal au Maire en matière de marchés publics ;*

Vu *la délibération n°2025-01 en date du 3 février 2025 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire, et notamment son point relatif à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres d'un montant inférieur à 30 000 € HT ainsi que leurs avenants dans la limite de 15 % du montant initial ;*

Vu *la délibération n°2025-15 en date du 24 mars 2025 portant attribution du marché de travaux de rénovation énergétique et extension du complexe sportif de Pleumeleuc et donnant pouvoir au Maire pour la signature des pièces du marché avec les entreprises ci-dessus, ainsi que tout document s'y rapportant*

Considérant *la demande de la Trésorerie de Montfort-sur-Meu en date du 30 juillet 2026,*

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261124-2026_93_2-DE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été décidé d'adapter certains ouvrages, conduisant à modifier certaines prestations dans les marchés passés avec les entreprises ci-dessous :

Lot	Titulaire	Marché initial HT	Avenants antérieurs	Projets d'avenant (HT)
Lot 02-Terrassement VRD	POTIN	113 980.50 €	6000.00 €	N°1 : + 50 864.20 € - Modification du parvis
Lot 09-Menuiseries intérieures bois	BINOIS	224 305.24 €	1 526.93 €	N°3 : + 787.20 € - Echange prestation butoirs avec lot revêtements sols/faïence_N°4 : + 2 184.70 € - Rajout de cylindres
Lot 12-revêtements de sol /Faïences	NOVOBAT	98 503.17 €		N°1 : - 198.10 € - mise au point type de linoleum bureau et salle de réunion_N°2 : - 787.20 € Echange prestation butoirs avec lot Menuiserie intérieure
Lot 13-revêtement de sol sportif	SPORTING SOL	69 532.15€	-10 702.37€	N°2 : + 2 477.00 € Reprise de la résine dans petite salle de sport
Lot 16-électricité/courants forts et faibles	LUSTRELEC	178 513.25 €	- 5 141.51 €	N°4 : + 244.70 € Ajout commande éclairage salle pratiques douces
Total du marché (tous lots)		2 992 012.54 €	48 384.34 €	53 095.50 €

Soit un nouveau montant total de marché de **3 093 492.38 €** HT (+ 101 479.84 €, soit + 3.39%)

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

. **APPROUVER** les avenants aux marchés de travaux relatifs à l'opération de rénovation énergétique et d'extension du complexe sportif, selon le tableau ci-dessus :
. **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE